

ECO 75 2016.RRGR.207

Propositions d'amendement

Version 2

Le 30 mai 2016, 9 heures / CDA

Office de l'agriculture et de la nature (OAN); projet bernois de protection des plantes: contribution cantonale pour la réalisation du projet et des mesures. Autorisation de dépenses; crédit-cadre; crédit d'engagement 2017-2025

Baumann (Les Verts)

Le programme d'utilisation durable des ressources sera complété comme suit :

Pendant la période transitoire de deux ans destinée à la conversion en cultures biologiques, une aide annuelle de 200 francs par hectare sera accordée pour les terres ouvertes et les cultures pérennes.

Rejetée

